

L'avenir du paiement biométrique passe-t-il uniquement par le mobile ?

Alors que deux tiers des Français·es privilégient encore le paiement par carte, le paiement biométrique, aujourd'hui étroitement lié au paiement mobile, se développe et devrait bénéficier du lancement en France à l'automne des premières cartes de paiement biométriques.

Temps de lecture : minute

7 septembre 2020

Les cartes de paiement seront-elles l'avenir du paiement biométrique ? En France, cela pourrait bien être le cas. À l'automne, une première banque tricolore proposera une carte Visa biométrique. Un petit pas pour les utilisateurs mais un grand pas pour cette technologie qui a peiné ces dernières années à se démocratiser.

Pourtant, le paiement biométrique - qui consiste à utiliser les caractéristiques physiques ou biologiques de l'utilisateur pour valider le paiement - est loin d'être inconnu des Français·es. Une étude réalisée l'année dernière par l'institut de recherche Fabrizio Ward pour [Visa](#) auprès d'un millier de détenteur·rice·s de carte de paiement a montré que près de la moitié de ces dernier·e·s étaient familier·e·s des technologies de paiement biométrique.

Quatre techniques cristallisent l'attention des consommateur·rice·s : la reconnaissance via l'empreinte digitale, dont 98% des participant·e·s à l'étude avaient entendu parler ; la reconnaissance faciale (95%) ; la reconnaissance vocale (94%) ; et enfin la reconnaissance de l'iris (91%).

Même la biométrie comportementale était connue de plus de la moitié des répondant·e·s (51%), tandis que la reconnaissance vasculaire, dernière du classement, était loin d'être ignorée avec 48% de participant·e·s qui en avaient déjà entendu parler.

“L'effet wahou” du paiement biométrique

Alors que le nombre de paiements effectués via un téléphone mobile grandit de plus en plus en France, les technologies biométriques sont petit à petit entrées dans le quotidien des Français·es pour d'autres usages. *“Les fabricants de téléphones intègrent des fonctions biométriques dans leurs terminaux depuis 2016, rappelle Laurent Bailly, Head of Digital Products France, Belgique et Luxembourg chez Visa. Ces fonctions sont utilisées pour déverrouiller le téléphone mais plus généralement pour remplacer le mot de passe et payer. On a vu apparaître ensuite des objets connectés, notamment les montres, qui servent aussi à payer.”*

Déverrouiller son téléphone, accéder à ses comptes bancaires sur mobile ou consulter ses mails sur sa montre, autant de gestes devenus quotidiens et sécurisés grâce aux technologies biométriques, qui ont convaincu celles et ceux qui les ont déjà pratiqués. *“Il y a un effet wahou avec l'expérience du biométrique sur mobile. Par conséquent, l'essayer, c'est l'adopter. C'est encore plus flagrant avec les montres connectées”,* note Laurent Bailly. Ce que confirme cette même étude menée pour Visa : 63% des répondant·e·s jugent l'authentification biométrique plus rapide qu'un mot de passe et 64% plus facile à utiliser.

L'authentification biométrique perçue comme plus sécurisée

Autre avantage, non négligeable, des technologies biométriques mis en

avant par les consommateurs : leur sécurité. L'authentification via empreinte digitale et le scanner rétinien sont ainsi les deux moyens d'authentification perçus comme étant les plus fiables par, respectivement, 88% et 84% des répondant·e·s de cette étude Visa. Le mot de passe unique, cité par 81% des utilisateur·trice·s, est la seule méthode traditionnelle à être sur le podium, suivie par deux autres technologies biométriques (reconnaissance faciale et reconnaissance vasculaire).

Dans le cas du paiement biométrique mobile, *“la technologie biométrique remplace le mot de passe. La sécurité des informations sensibles est renforcée grâce à la tokenisation : ces dernières sont transformées en tokens¹, liés au téléphone”*, précise Laurent Bailly.

Convaincre les réfractaires

Facile à utiliser, rapide et sécurisé : que manque-t-il alors au paiement biométrique pour se généraliser ? Les trois principales raisons citées par celles et ceux n'ayant pas utilisé récemment le paiement biométrique sont d'abord le fait que leur banque ne propose pas l'authentification biométrique (38% des réponses) ; ensuite que leur équipement ne permette pas le paiement biométrique (29%) ; et enfin qu'ils et elles ne savent pas utiliser cette technologie (25%).

Le principal écueil réside donc dans une offre qui reste encore à développer, qui devrait néanmoins s'étoffer rapidement, notamment à l'aune de la mise en œuvre de la deuxième Directive européenne sur les services de paiements (DSP 2). Cette dernière, qui impose aux acteurs financiers de garantir une *“authentification forte”* pour être conformes à la réglementation, questionne les moyens traditionnels d'authentification, mot de passe en tête, et devrait accélérer l'adoption des technologies biométriques. Sa mise en œuvre au 31 décembre prochain, avec un délai de tolérance jusqu'en juin 2021 pour les acteurs français, confère au

déploiement de ces nouvelles technologies un caractère d'urgence.

Les deux autres obstacles illustrent, eux, le fossé qui sépare les utilisateur·rice·s actuel·le·s des technologies biométriques et celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion ou redoutent parfois de l'utiliser. Et pour cause : l'étude citée nous montre que le biométrique a déjà convaincu les jeunes (65% des utilisateur·rice·s régulier·e·s des technologies biométriques ont moins de 50 ans), ayant fait de longues études (25% disposent à minima d'une licence) et dont le revenu annuel dépasse les 60 000 euros (c'est le cas de 21% des utilisateur·rice·s régulier·e·s).

Reste donc à élargir la base utilisateur·rice·s au-delà des *aficionados*. Encore largement cantonné aujourd'hui en France au paiement mobile, le paiement biométrique compte désormais sur les premières cartes biométriques - et celles qui suivront - pour conquérir même les plus réfractaires. Elles permettront ainsi de toucher les Français·es ne disposant pas d'un smartphone dernière génération capable d'intégrer les technologies biométriques mais aussi d'acculturer celles et ceux, notamment parmi la population âgée, pour qui le paiement mobile constitue un obstacle technologique infranchissable alors qu'ils et elles sont parfaitement habitué·e·s au paiement par carte.

“Avec un peu de pédagogie, il est tout à fait possible de démystifier la technologie” Laurent Bailly

Laurent Bailly, Head of Digital Products France, Belgique et Luxembourg chez Visa, rappelle que la France *“est un pays historiquement attaché à la carte de paiement”*. En 2018, la carte bancaire était encore plébiscitée par 67% des Français·es, selon les données de Statista. *“Depuis l'invention de la carte à puce, l'industrie de la carte a connu un*

développement important, notamment via l'émergence de grands industriels Français, ce qui a contribué à accélérer le développement d'infrastructures de paiement adaptées en France." Le passage à la carte biométrique s'appuiera sur les infrastructures sans contact existantes, ce qui devrait faciliter son acceptation dans les commerces mais aussi par les utilisateur·rice·s qui auront une expérience proche de leur habitude de paiement par carte sans contact. La clé pour entamer la prochaine révolution du paiement ?

Maddyness, partenaire média de Visa

Article écrit par Maddyness, avec Visa